

Du Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015 à 20H30

--o0\$0o=

- **Présents** : Chantal DUCOURET, Daniel LEBEURY, Gisèle LOZIER, Pierre ANTHOUARD, Bruno GUERARD, Delphine QUERY-VALOGNES, Julien BERTOT, Didier LOIR
- **Absent(s) excusé(s)** : Christine ROBINE, Philippe GOHEL, Jean-Guillaume De TOCQUEVILLE - **Secrétaire de séance** : Delphine QUERY-VALOGNES

## Ordre du jour

### 1. Restauration de l'Eglise.

En concertation avec l'Association de sauvegarde de l'église, lors du budget il avait été prévu de demander des devis afin de restaurer les murs du chœur, une partie de la chapelle Nord et la chapelle sud entièrement. Le conseil a étudié quatre devis, le choix s'est porté sur l'entreprise Alain GOURBESVILLE de Quettehou pour un montant TTC de 21 429,35 €. Cette somme sera financée de la façon suivante : Subvention du Conseil départemental 35%, Dons collectés par l'association 25%, reste à charge pour la commune 40%. Notez également que nous avons, cette année, reçu de la fondation du patrimoine la somme de 18 991,00 € au titre des travaux déjà réalisés et que par conséquent une seconde tranche de travaux pourra être envisagée ultérieurement.

- ⇒ **A l'unanimité, le conseil donne pouvoir à Mme le Maire pour signer une nouvelle convention avec la fondation du patrimoine. et déposer un dossier de subvention après du conseil départemental.**



### 2. Adhésion à la fondation du patrimoine.



Demande de la fondation du patrimoine pour une cotisation d'adhésion de 50,00 €.

→ **Unanimité du conseil municipal**

### 3. Modification Budgétaire.

Le montant restant à charge de la commune, concernant la restauration de l'église, étant inférieur au budget initialement prévu, cette question est retirée de l'ordre du jour.

### 4. Inscription de chemins au P.D.I.R.R.

En plus des chemins déjà existants, le PDIRR (plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées) nous propose d'ajouter quelques portions de chemins aux sentiers pédestres déjà existants. Après avoir vérifié que ceci ne nous donnera pas plus d'entretien, le conseil **à l'unanimité** donne son accord.

Il sera rappelé à certains riverains que ces chemins doivent rester accessibles et en aucun être obstrués par des branchages même si aucun matériel agricole n'y passe.



### 5. Demande de subvention de L'APEL du collège Notre Dame

Suite à une demande de L'Association des Parents d'Elèves du collège Notre Dame de St Pierre Eglise, le conseil propose de verser une subvention de 30,00 € considérant que des jeunes de la commune fréquentent cet établissement.

→ **Unanimité du conseil municipal**

## Infos diverses

### Remise de la médaille de la famille nombreuse.

Elle sera remise officiellement à la famille LOIR en présence d'un conseiller départemental le samedi 5 septembre à 11h00, (sous réserve de disponibilité de chacun).

### P.L.U.I. / P.L.U.

Venant d'apprendre que le P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) ne verra pas le jour, et que notre P.L.U. n'est toujours pas finalisé, la commune reste en P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) jusqu'en 2017.

Après cette date, c'est le R.N.U. (Règlement National d'Urbanisme) qui devrait s'appliquer.

Pour info consultez le site :

- <http://www.extranet.nouveaupermisdeconstruire.gouv.fr/1-6-le-reglement-national-d-a1325.html>.

→ De ce fait, le conseil décide de ne pas donner suite à la finalisation du P.L.U.

### Aménagement de la traversée du bourg de Tocqueville.

La Direction des Routes Départementales est venue présenter un projet d'aménagement afin d'améliorer la sécurité dans la traversée du bourg.

Deux points sont particulièrement mis en évidence

- La vitesse excessive, et particulièrement à certaines heures sur la D901
- L'entrée et La sortie de poids lourds et engins agricoles empruntant la D 125

Après consultation et prise en compte de nos observations, une nouvelle rencontre avec la DRD aura lieu en septembre. Elle devrait permettre d'aboutir sur un projet final et déterminer le coût global, ainsi que la participation de chacun.

⇒ Des subventions du Conseil départemental et autres viendraient diminuer le montant restant à charge de la commune.



### Panneau pour la location de la salle de Tocqueville.

Pour tenter d'augmenter encore le nombre de locations de la salle, un panneau indiquant les coordonnées et contacts de la mairie sera installé en bordure de route.

### Cimetière.

1. Les familles de certaines tombes de plus de trente ans en état d'abandon seront averties d'une éventuelle reprise de la concession dans les 3 ans selon la procédure en vigueur.

2. La commission étudiera à partir de septembre :

- soit La possibilité d'emplacements de cavurnes (petits caveaux individuels) destinées aux cendres d'un défunt.
- et /ou la création d'un jardin du souvenir (aire de dispersion des cendres d'un défunt).
- et/ou la création d'un columbarium (monument collectif) destiné aux cendres d'un défunt.

## Vie de la commune

### Comité des fêtes

Dimanche 12 juillet Repas moules frites (à volonté) à partir du 12h30. Repas 10€

- boissons payantes ==> apportez vos couverts

→ **Inscriptions avant le 7 juillet : 02 33 54 38 37**

Dimanche 2 août : Fête St Laurent et vide Grenier



### Association Alexis de Tocqueville pour la sauvegarde de l'église

. Mardi 14 juillet à la salle communale de 9h00 à 18h00 : Bourse aux livres

. Samedi 25 juillet : Balade découverte au pays d'Alexis de Tocqueville

Départ à 14h place de l'église, arrivée et goûter au château vers 17h.



En savoir plus sur <http://www.tocqueville50330.fr/agenda/fetes-communales/balade-decouverte-ass-pour-la-sauvegarde-de-l-eglise.html#zBuo3WKGMI4JBaSR>.

Plus d'infos : <http://www.tocqueville-association.org/>

**\*\*\*\*N'oubliez pas de visiter et de vous inscrire à la newsletter sur notre site officiel de Tocqueville :**

<http://www.tocqueville50330.fr/>